



Index d'écarts de rémunération Femmes/Hommes

La loi n°2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique instaure des indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ainsi qu'aux actions mises en œuvre pour les supprimer. Les décrets n°2024-801 et n°2024-802 précisent les modalités de calcul de ces indicateurs.

La note de l'index, sur cent points, est calculée à partir de 4 indicateurs :

- Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires ;
- Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent
- Ecart de taux d'avancement de grade entre les femmes et les hommes
- Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations

La note globale, calculée sur la base des données sociales recueillies dans le cadre du Rapport Social Unique est, pour l'année 2023 : **66/100**

	Note Ville	Note Maximale
Ecart de rémunération des fonctionnaires	47	50
Ecart de rémunération des contractuels permanents	12	15
Ecart de taux de promotion	0	25
Dix plus hautes rémunérations	7	10

Les résultats obtenus par la Ville de Tourcoing montrent que les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sont faibles. Le score calculé pour l'indicateur d'écart de taux de promotion peut s'expliquer par les critères de calculabilité. En effet, un seul grade a pu être pris en compte dans le calcul. Par ailleurs, les avancements de grades varient d'une année à l'autre, en fonction de différents facteurs, tels que les taux, le nombre de lauréats d'examens professionnels et le nombre des agents promouvables.

La Ville de Tourcoing est engagée depuis plusieurs années en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. En 2024, elle renouvelle son plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle (2024-2026) afin de formaliser ses engagements. A travers de ce plan, la collectivité vise à réduire les inégalités et à promouvoir une culture d'égalité dans son administration et dans l'ensemble des services.